



PC Penthalaz & environs

Coupe de la Venoge 2025

Carabine 50m

Stand de tir de 1305 Penthalaz, ch. du Plan-Bois

Coordonnées GPS 46.6140 / 6.5316

Ligne de tir direction Nord

6 cibles électroniques SIUS

Places de parc gratuites à proximité du stand

Concours de groupes

Cible groupe et distinction

Cible à répartition ultérieure

Cible à répartition immédiate

Concours des Vainqueurs de la Fête

Classement spécial pour Sénior-Vétéran avec appui

Vendredi	13 juin 2025	de 14h00 à 19h00
Samedi	14 juin 2025	de 08h00 à 12h00
Dimanche	15 juin 2025	de 08h00 à 12h00

Vendredi	20 juin 2025	de 14h00 à 19h00
Samedi	21 juin 2025	de 08h00 à 12h00

Prolongation des heures de tir réservées

Bienvenue à toutes les tireuses et tous les tireurs.

Nous vous souhaitons un bon tir et un agréable séjour dans nos installations.

Situation sanitaire

Les organisateurs se conformeront aux décisions / prescriptions des autorités politiques (confédération, canton, commune) et sportives (FST, SVTS)

Dispositions générales

Prescriptions	La manifestation est soumise aux Règles du Tir Sportif (RTSp) de la FST ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives et dispositions d'exécution (DE). Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir ; elles sont affichées dans l'installation de tir. Elles doivent être appliquées en tout temps par les organisateurs. Chaque tireur participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et prescriptions du plan de tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans le stand de tir.
Classe d'âge	Juniors (U17) 10-16 ans 2015-2009 Juniors (U21) 17-20 ans 2008-2005 Elites (E) Classe ouverte Seniors (S) 46-59 ans 1979-1966 Vétérans (V) 60-69 ans 1965-1956 Seniors –Vétérans (SV) dès 70 ans 1955 et plus âgés
Participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés carabine 50m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une fois par le même tireur.
Ouverture des bureaux	30 minutes avant le début des tirs.
Livret de tir	Prix unique de CHF 6.-
Rangeurs	15 minutes pour 15 coups. Au maximum 3 rangeurs par tireur.
Tireurs individuels	Tous les tireurs qui ne sont pas inscrits dans un groupe.
Munition	Elle peut être achetée au stand de tir.
Appareils d'observation	Les télescopes ou autres moyens d'observation ne sont pas admis.
Contrôle des armes	Dans le stand, les carabines 50m non conservées dans leur étui doivent avoir la culasse ouverte.
Responsabilité	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.
Plaintes	Les plaintes éventuelles concernant cette manifestation sont traitées et réglées immédiatement par l'organisateur. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (reg 1.31.00 du 28.08.2001)
Distribution des prix	Aucune distribution des prix n'aura lieu. Les palmarès seront publiés dans les 4 semaines suivant le dernier jour de tir. Les cartes couronne, prix en nature et en espèces sont à retirer au bureau pendant la durée du tir. Les répartitions du concours de groupes, vainqueurs de la fête et d'éventuelles répartitions supplémentaires seront envoyées en bloc aux responsables des sociétés. Le palmarès sera transmis électroniquement au responsable SVTS pour publication sur le site Internet *tir-vd.ch*
Dispositions	Chaque tireur est responsable de la présentation de ses cibles au bureau de contrôle
Inscriptions	Jusqu'au 10 juin 2025, en bloc avec l'inscription des groupes en utilisant le formulaire d'inscription. Lors de l'inscription, un bulletin de versement, un no de CCP ou un no de compte bancaire (avec IBAN) sont à joindre à l'envoi. Par courrier à Pierre Chevalier, ch. des Maisons Neuves 13, 1305 Penthaz Tél : 079 274 17 01 Ou par e-mail : famille.chevalier@bluewin.ch
Contact	Durant la manifestation : 079 274 17 01

Petit Calibre Penthaz et environs

Le président



Pierre-Alain Epars

Penthaz, le 29 janvier 2025

Le responsable Coupe de la Venoge



Pierre Chevalier

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs

Plan de tir vérifié et approuvé

Responsable Concours des Sociétés

Gilbert Decrausaz

Chernex, le 16 janvier 2023



EXERCICES

Zone des points : Cible 10

Programme de tir : 5 coups par passe, coup par coup, (limité à 15 coups)

Position : Couché

Frais de participation : CHF 5.- (finance de tir)

Dispositions : L'interruption de la passe et le transfert à toutes les cibles sont autorisés.

PENTHALAZ

Cible à distinction : *Boutefas* ou carte-couronne

Zone des points : Cible 10

Programme de tir : 6 coups, coup par coup

Position : Couchée
Les seniors-vétérans dès 70 ans sont autorisés à tirer couché avec appui.

Frais de participation : CHF 10.- (CHF 9.40 émoluments de contrôle et CHF 0.60 contribution de sport et formation)

Distinctions : Carte-couronne à CHF 8.- ou un saucisson.

Elite +seniors	E+S	54 points
U21+Vétérans	U21+V	53 points
U17+Seniors-vétérans	U17+SV	52 points

Dispositions : Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction (Soit Groupe et Penthalaz) recevront une carte-couronne à CHF 15.- ou un boutefas.

JURA

Cible à répartition ultérieure

Zone des points : Cible 10

Programme de tir : 9 coups, à tirer en 3 séries consécutives de 3 coups sans limite de temps

Position : Couché, les seniors-vétérans dès 70 ans sont autorisés à tirer couché avec appui.

Frais de participation : CHF 12.50 (CHF 11.60 finance de passe et CHF 0.90 contribution de sport et formation)

Répartition : Au minimum 60% des finances de la passe *Jura* doit être réparti au 50% des tireurs classés. Répartition selon système multiplicateur. Voir appendice au *Modèle de Plan de tir RTSp pour les concours des sociétés Carabine 50m*.

ALOUETTE

Cible à répartition immédiate

- Zone des points : Cible 20
- Programme de tir : 6 coups, coup par coup
- Position : Couchée
les seniors-vétérans dès 70 ans sont autorisés à tirer couché avec appui.
- Frais de participation : CHF 12.50 (Fr. 11.90 finance de passe et CHF 0.60 contribution de sport et formation)
- Répartition : En espèces, selon le barème suivant :

120 points CHF 50.-	116 points CHF 15.-	112 points CHF 7.-
119 points CHF 40.-	115 points CHF 12.-	111 points CHF 6.-
118 points CHF 30.-	114 points CHF 10.-	110 points CHF 5.-
117 points CHF 20.-	113 points CHF 8.-	

Au minimum 60% des finances de la passe *Alouette* doit être réparti selon le tableau ci-dessus. Si la répartition n'atteint pas 50%, une répartition complémentaire aura lieu. Au cas où la répartition se situerait entre 50% et 60%, le montant manquant sera attribué comme répartition supplémentaire au concours de groupes.

- Dispositions : La répartition doit être encaissée pendant la durée du tir. Les prétentions ultérieures ne seront pas prises en considération.

GROUPE

Cible à distinction : Cible *Boutefas* ou carte-couronne

- Zone des points : Cible 10
- Programme de tir : 10 coups, coup par coup
- Position : Couchée
Les tireurs seniors-vétérans dès 70 ans peuvent tirer couché avec appui.
- Frais de participation : CHF 11.- (CHF 10.00 émoluments de contrôle et CHF 1.00 contribution de sport et de formation)
- Distinctions : Carte-couronne à CHF 8.- ou un saucisson.
- | | | |
|----------------------|--------|-----------|
| Elite +seniors | E+S | 90 points |
| U21+Vétérans | U21+V | 88 points |
| U17+Seniors-vétérans | U17+SV | 87 points |
- Dispositions : Le résultat compte pour le concours de groupe.
Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction (Soit Groupe et Penthalaz) recevront une carte-couronne à CHF 15.- ou un boutefas.

CONCOURS DE GROUPES

- Droit de participation :** Toutes les sociétés affiliées à une SCT/FS de la FST sont admises au concours. 5 tireurs licenciés à la carabine 50m appartenant à la même société forment un groupe. La même société peut inscrire plusieurs groupes. Les tireurs qui ne font pas partie d'un groupe peuvent tirer cette cible en tant que tireurs individuels. Les seniors-vétérans dès 70 ans qui tirent avec appui sont admis.
- Finance d'inscription :** CHF 30. - par groupe, **cette finance est à payer sur place.**
- Inscriptions :** Au moyen du formulaire ad hoc.
Lors de l'inscription, un no de CCP ou un no de compte bancaire (avec IBAN) sont à joindre à l'envoi.
- Mutations :** Les tireurs empêchés peuvent être remplacés par d'autres tireurs licenciés à la carabine 50m de la même société. Un tireur ayant déjà tiré la passe groupe ne pourra plus être muté. La mutation d'un tireur d'un groupe à un autre est autorisée si aucun tireur des deux groupes n'a tiré la passe groupe.
- Classement :** Le total des cinq résultats individuels définit le rang du groupe. En cas d'égalité, le classement est déterminé par :
- les meilleurs résultats individuels
- les coups profonds de tout le groupe (nombre de 10, de 9, etc)
- le tirage au sort
- Dotation :** Au moins 60% du produit des finances de groupe, ainsi qu'une éventuelle différence provenant de la cible *Alouette*, sont distribués à au moins 50% des groupes classés.
Répartition selon système multiplicateur. Voir appendice au *Modèle de plan de tir RTSp pour les concours des sociétés Carabine 50m*.
- Dispositions :** Chaque participant ne peut faire partie que d'un seul groupe.
Les groupes de Penthalaz participent hors concours.

Classement spécial pour les Séniors-Vétérans avec appui

- Tous les SV ayant tiré les 4 cibles couchés avec appui prennent part à ce concours.
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
- 5 Tireurs au minimum doivent avoir tiré les 4 cibles ci-dessous pour remettre les prix

<u>Classement</u>	<u>A l'addition des passes suivantes :</u>	<u>Départage en cas d'égalité :</u>
	- Penthalaz 100%	1. Groupe
	- Jura 100%	2. Alouette
	- Alouette 100%	3. Jura
	- Groupe 100%	4. Le nombre total de mouches des 4 cibles, puis par l'âge du Plus âgé au plus jeune
<u>Dotation</u>	1 ^{er} CHF 15.00.	
	2 ^e CHF 12.00	
	3 ^e CHF 10.00	

VAINQUEURS DE LA FETE

Tous les participants ayant tiré les 4 cibles prennent part à ce concours.
Classement en trois catégories : Elite (E+S), Vétérans (V+SV), Dames
Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
Les Seniors-Vétérans dès 70 ans tirant avec appui doivent renoncer à ce concours.
Un classement spécial leur est réservé.

Classement :	<u>A l'addition des passes suivantes :</u>		<u>Départage en cas d'égalité :</u>	
	Alouette	100%	Alouette	
	Jura	100%	Jura	
	Penthalaz	100%	Penthalaz	
	Groupe	100%	L'âge, du plus âgé au plus jeune	

Dotation :	Catégorie	Elites	Vétérans	Dames
	Tireurs	E/S	V/SV	D
	Rang 1	CHF 70.-	CHF 70.-	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 55.-	CHF 55.-	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 40.-	CHF 40.-	CHF 10.-
	Rang 4	CHF 32.-	CHF 32.-	
	Rang 5	CHF 25.-	CHF 25.-	
	Rang 6	CHF 20.-	CHF 20.-	
	Rang 7	CHF 15.-	CHF 15.-	
	Rang 8	CHF 10.-	CHF 10.-	

VAINQUEURS DE LA FETE JUNIORS

Tous les Juniors (U17 et U21) ayant tiré les cibles Groupe et Penthalaz prennent part à ce concours. Ils seront classés dans la catégorie Juniors (J)
Une inscription particulière n'est pas nécessaire.

Classement :	<u>A l'addition des passes suivantes :</u>		<u>Départage en cas d'égalité :</u>	
	Penthalaz	100%	Groupe	
	Groupe	100%	L'âge, du plus jeune au plus âgé	

Dotation :	Catégorie	Juniors
	Tireurs	U17/U21
	Rang 1	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 10.-

Dispositions pour les concours Vainqueurs de la Fête :

Si un tireur catégorie Juniors ou Vétérans obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur en catégorie Elite que dans sa catégorie respective, il sera classé en Elite et participera hors concours dans sa catégorie (Juniors/Vétérans)

Si une Dame obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur dans sa catégorie d'âge que dans la catégorie Dames, elle sera classée dans sa catégorie d'âge (Juniors, Elite, Vétérans) et participera hors concours dans la catégorie Dames.